

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

BULLETIN

Les incompatibilités. — Assistance

Mardi, au cours de la discussion du projet sur le renouvellement du privilège de la Banque de France, la Chambre a fait une digression dans le domaine des incompatibilités.

Après une vive discussion, elle a décidé, en dépit de l'opposition du ministre des finances, que les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur de la Banque de France ne pourraient être cumulées avec un mandat législatif.

Nos députés ont eu raison. Il n'est pas bon, il n'est pas conforme à une bonne gestion des intérêts publics que le mandat législatif se cumule sur une seule tête avec une fonction administrative et judiciaire.

Aussi sommes-nous de ceux qui approuvent le vote de la Chambre.

Le bruit a couru que M. Magnin, sénateur et gouverneur de la Banque de France, avait donné sa démission de gouverneur pour rester sénateur ; la nouvelle est au moins prématurée, la confirmation du vote de la Chambre par le Sénat n'étant nullement assurée !...

Le Congrès national d'assistance qui s'est ouvert à Rouen, traitera des questions auxquelles personne ne saurait rester indifférent. Il s'agit, en effet, des intérêts les plus directs et les plus chers de la France.

C'est d'abord la protection, la vie de l'enfance, doublement précieuse en un pays dont la population s'accroît si lentement, au rebours des nations voisines ; c'est aussi l'éducation, la surveillance, parfois la réforme et la moralisation des enfants abandonnés dès leur naissance ou que la loi enlève aux mauvais soins et aux détestables exemples de leurs parents indignes.

Puis, pour l'enfant devenu adulte et cheminant à travers le monde, à la conquête de son pain de chaque jour, c'est le souci des conditions de l'aide pécuniaire qu'il peut trouver, aux jours de chômage ou de difficultés imprévues, en engageant le peu qu'il possède ; c'est la préoccupation du travail et du salaire à lui procurer momentanément en attendant que l'usine, l'atelier, le magasin ou la ferme se rouvrent devant lui ; c'est la recherche du refuge à lui offrir pour la nuit quand, étant sans ouvrage, il devient sans asile ou quand il erre de ville en ville, persécuté, nomade, ou cherchant au contraire à se fixer ; c'est l'appui à lui fournir s'il sort de prison, quand toutes les portes se ferment devant le libéré, quand les camarades de la veille se détournent sur son passage.

Enfin pour les gens de tout âge que la maladie éprouve et abat, c'est l'étude des moyens de les soigner rapidement et complètement, soit dans les hôpitaux, soit à domicile ; c'est l'examen des mesures les plus efficaces et les plus pratiques pour arrêter la propagation des maladies telles que la tuberculose ; c'est la solution à trouver pour l'hospitalisation des vieillards ou leur entretien chez eux.

En appelant l'attention du public sur le Congrès d'assistance, dit le *Journal de Rouen*

nous avons voulu lui en indiquer l'importance pour ses propres intérêts. Nous avons voulu lui montrer que les hommes qui se réunissent sous la présidence de M. Rousset, sénateur, un type accompli de philanthrope, sont de ceux qui ont le plus particulièrement droit à notre estime et à notre reconnaissance, car ils ont donné pour but à leurs efforts l'allègement des souffrances de l'humanité.

REVUE DE LA PRESSE

Le Gaulois (M. J. Cornély) : « L'attentat pour rire n'est souvent qu'un prélude à l'attentat tragique, parce que l'imbécile qui commet l'attentat pour rire peut très bien créer un courant d'idées, un état d'âme, comme disent les psychologues, et susciter chez les êtres inférieurs qui vagabondent entre l'humanité et l'animalité l'envie simiesque de l'imitation. »

« C'est pourquoi, dans les gouvernements intelligents, on cache autant que possible au public les attentats qui ont échoué et qu'on peut lui dérober : on a peur de ces lois mystérieuses qui veulent que les crimes marchent par séries. »

La Libre Parole (M. Edouard Drumont) : estime que l'on peut avoir théoriquement la conviction que les propagandistes du mouvement féminin professent des idées fausses, tout en secondant les tentatives que font les femmes pour arriver à se suffire par leur travail. Et M. Drumont dit, à propos du droit de vote :

« Vous trouvez tout simple maintenant qu'elle exerce la médecine, qu'elle ait, par conséquent, le droit de vie et de mort sur ceux qui se confient à elle... Et vous n'admettriez pas que cet être n'eût pas autant de compétence pour voter qu'un souteneur des boulevards extérieurs ou un homme qui ne sait ni lire ni écrire ! Vous prétendez que le droit de vote est le corollaire du service militaire ? Pourquoi alors laissez-vous voter les bossus ? »

L'Autorité (M. de Cassagnac) : constate que « les journaux républicains se livrent à des discussions vraiment fâcheuses pour le prestige de la présidence. »

« Ils estiment que « c'est une drôle d'idée » que celle d'attenter aux jours d'un président de la République. »

« Le raisonnement des républicains, si vrai, si cruel qu'il soit pour la présidence de la République, n'a rien de consolant. »

« Au contraire ! »

« Et il vaudrait mieux tout craindre d'un assassin, car, au moins, cela prouverait que l'on a quelque chose à perdre. »

La Petite République (M. Gérault-Richard) : relève la contradiction qui existe entre les paroles de M. Barthou, proclamant que « l'assistance constitue une obligation des pouvoirs publics envers les indigents », et les actes du même ministre et de ses collègues, qui, il y a trois jours à peine, venaient à l'abandon treize cents familles de travailleurs dont ils s'étaient vus contraints par les faits, de reconnaître l'intéressante situation.

« Pour connaître la pensée de ces hommes, il faut prendre le contre-sens de ce qu'ils disent. Ce système de traduction est infaillible. »

Le Radical (M. Tony Révillon) : « Qui donc parlait de réactionnaires se ralliant aux républicains ? Avec le gouvernement actuel, ce sont les républicains qui se rallieraient aux réactionnaires, si les élections ne recommençaient pas leur saine besogne d'il y a quatre ans. »

La Lanterne (M. André Lefèvre) : pose cette question : « Les socialistes doivent-ils s'abstenir ou prendre part à la lutte lors de la prochaine élection sénatoriale du département de la Seine ? » De quelque côté qu'on examine la question, il est de l'intérêt de notre parti, il est même de son devoir de prendre part aux élections sénatoriales, pour répandre ses idées d'abord, pour faire triompher, si possible, ses candidats et, en tous cas, pour combattre les modérés et les monarchistes. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 juin

Le projet de loi sur l'instruction criminelle voté récemment par le Sénat est renvoyé à la commission de l'instruction criminelle.

On valide ensuite les élections de M. Baron à Aix, et de M. Terriat à Lannion, et on reprend la discussion sur le privilège de la Banque de France.

M. Gauthier de Clagny, demande que les fonctions de gouverneur soient incompatibles avec l'exercice du mandat de député ou de sénateur.

En dépit de l'opposition du gouvernement, cet amendement est voté par 303 voix contre 230.

Un vote identique a lieu au sujet du sous-gouverneur.

La suite de la discussion est renvoyé à jeudi.

Sénat

Séance du 15 juin

Le Sénat adopte à l'unanimité de 255 voix un projet de loi portant ouverture au ministère de la marine, sur l'exercice 1897, d'un crédit supplémentaire de 300,000 fr. au titre du budget annexe de la Caisse des invalides de la marine.

Le Sénat reprend ensuite la discussion du projet relatif à la prorogation de la loi relative aux primes à la filature de la soie.

M. Gadaud donne lecture de l'avis de la commission des finances concluant à l'adoption du projet.

Le Sénat décide qu'il passera à la discussion de l'article unique.

M. Turrel, ministre des travaux publics, confirme que le gouvernement déposera dans quelques jours un projet de loi sur la question.

Après ces explications, l'article unique est adopté.

On aborde ensuite, après l'urgence déclarée, la discussion en première délibération du projet déclarant d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer d'Espalion à la ligne de Rodez et Millau.

Les trois articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

Le Sénat prend en considération une proposition de loi de M. Félix Martin, tendant à modifier l'article 302 du Code pénal (infanticide).

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la prise en considération de la proposition de M. Milliès-Lacroix ayant pour objet d'interdire l'accès des fonctions publiques rétribuées par l'Etat et des emplois dans les Sociétés ou Compagnies contrôlées et subventionnées par l'Etat aux membres du Parlement pendant la durée de leur mandat et pendant quatre ans après la cessation de leur mandat.

La prise en considération est prononcée, la proposition de loi est renvoyée à l'examen des bureaux.

Prochaine séance jeudi.

Les Plaintes de l'Obélisque

Un Monsieur, — vient-il du Congo, Est-il Iroquois, Monégasque, Du pays des tambours de basque, Ou de celui du fandango ? — A formé, cette vieille brisque ! Le projet assez goguenard De me percer de part en part... — Ah ! plaignez le pauvre obélisque !

J'ai cru que c'était un canard, Et qu'une idée aussi grotesque, Biscornue et funambulesque, Allait faire un peu de pétard. Mais il n'en est rien, et je risque D'être — il paraît que c'est aisé — De bout en bout canalisé — Ah ! plaignez le pauvre obélisque !

Car j'ai le souvenir encor Qu'à mes pieds je voyais le disque De feuillage d'un vieux lentisque Aux solitudes de Louqsor. Mais bientôt — j'enrage et je bisque — Sur mon front l'on verra planté Un globe d'électricité — Ah ! plaignez le pauvre obélisque !

Je sais aussi que par devers Les parages d'Yildiz-Kiosque

Montait jadis le mont Athos que Xerxès fit percer en travers, Mais ma peine est double à moi, puisque C'est en long qu'on me percera ; Combien le temps me durera ! — Ah ! plaignez le pauvre obélisque ?

Car, monolithe triomphal Vieux de vingt siècles, je n'ai plus qu'à prendre patience jusque Au moment fatal : c'est égal, Etre inauguré par Félixque, Certain soir d'Exposition... Quand on a connu Pharaon, C'est cruel pour un obélisque !

P. B.

INFORMATIONS

L'attentat

Aucune piste sérieuse n'a été encore trouvée sur l'auteur de l'attentat de dimanche.

L'enquête paraît avoir démontré que les anarchistes y étaient complètement étrangers.

On procède à de nouvelles recherches.

A la Grand'Combe

Au dernier conseil des ministres, M. Turrel a annoncé que les ouvriers de la Grand'Combe ont décidé de reprendre le travail.

Une grève à Brest

Les portefaix employés au déchargement des navires charbonniers pour le compte de la marine, viennent de se mettre en grève. Les grévistes, au nombre de trois cent soixante environ, constatant qu'une quarantaine d'ouvriers continuaient le travail, ont enlevé les rails du chemin de fer Decauville pour empêcher le passage des wagonnets chargés de charbon. Le travail a été suspendu complètement.

Les grévistes sont calmes ; ils réclament une augmentation de 1 fr. 50 par jour.

Explosion d'un engin

A six heures vingt, hier soir, une formidable explosion s'est produite place de la Concorde, à Paris. Des agents et de nombreux passants se sont aussitôt précipités du côté de la statue de Strasbourg, où l'on avait aperçu une lueur assez forte, suivie immédiatement d'un épais nuage de fumée.

C'est contre la statue de Strasbourg, du côté du Jardin des Tuileries, que l'engin avait été placé. Les agents y ramassèrent des débris de fonte très nombreux et aussi des morceaux de plomb.

Personne n'a été atteint par les éclats, dont cependant plusieurs ont été ramassés sur la chaussée et l'ont traversée jusqu'au trottoir en face, sous la terrasse des Tuileries.

Sur la pierre de taille du soubassement de la statue de Strasbourg, on a constaté un trou de six centimètres de profondeur.

La balustrade autour de la place est aussi fortement endommagée. Ce sont les seuls dégâts.

La catastrophe de Voiron

M. Bruyas, maire de Voiron, a été prévenu officiellement que les R. P. Chartreux mettraient à la disposition du comité des sinistrés de la Morge une somme de 50,000 francs.

Un conseil révolutionnaire

A la suite de la ratification par le Conseil d'Etat de l'annulation des élections municipales de Narbonne, le conseil municipal de

cette ville a fait apposer un placard injurieux pour le gouvernement.

Le préfet a immédiatement suspendu le maire et les deux adjoints.

La Guerre Gréco-Turque

On écrit de Constantinople : Toutes les puissances restent unanimes dans les conseils de modération qu'elles donnent à la Porte.

Il se confirme que le gouvernement ottoman incline lui-même vers les solutions les plus modérées. Le travail des conférences est donc en bonne voie.

Le Jubilé de la Reine

Londres fait de grands préparatifs pour fêter avec éclat le Jubilé de la reine Victoria.

La France sera représentée par un ambassadeur spécial, le général Davout, qui sera accompagné par le général Hagron et M. Crozier, directeur du Protocole.

Le commerce de la France

Pendant les cinq premiers mois de l'année 1897, les importations se sont élevées à 1,679,152,000 fr., et les exportations à 1,530,687,000 fr.

Parricide

Dans un appartement du boulevard Saint-Michel, à Paris, le fils Lemey, garçon de 15 ans, a assassiné, hier, dans la matinée son père âgé de 60 ans.

L'assassin lui a donné vingt coups de couteau; il a tenté ensuite de se suicider. On croit à un accès de folie.

En cour d'assises

Par une erreur inexplicable, le jury de la cour d'assises d'Epinal, se trompant sur les questions posées, a acquitté la femme Valdenaire, accusée d'avoir tué son enfant et qui avait avoué son crime.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Vote de nos députés

Amendement Gauthier de Clagny et première partie de l'amendement Rouanet, sur l'incompatibilité entre le mandat législatif et les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur de la Banque de France.

Ces amendements ont été adoptés par la Chambre.

Tous les députés du Lot ont voté pour l'adoption.

— Scrutin pour la deuxième partie de l'amendement Rouanet, établissant l'incompatibilité des fonctions de régent et de censeur de la Banque avec le mandat législatif. Repoussé par la Chambre.

Pour, M. Vival; les autres contre.

Au Sénat

M. de Verninac vient d'être nommé rapporteur de la Commission des finances pour le budget des travaux publics.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 38

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

A SOUSCEYRAC

— Eh bien partons à l'instant, conclut M. de Cartelanin. En route pour Sousceyrac !

Le Commandeur vêtit à la hâte le costume des gentilshommes du temps, s'arma de son épée à pommeau d'argent et se mit à leur tête, à cheval sur sa monture.

Au moment où il sortait du château, un cavalier arrivait, escorté d'un guide.

M. de Cartelanin reconnut aussitôt le baron de Guirandol.

Après un échange de paroles empreintes de courtoisie, le baron attira à part le Commandeur pour lui demander des nouvelles de Marguerite.

— Je vais en prendre, dit le chevalier. Voulez-vous être des nôtres ?

— Le hasard ne pouvait mieux me servir, en vérité, répondit le baron. Mais que signifie cette troupe que vous conduisez avec vous ?

— C'est une escorte utile, reprit M. de Car-

Brevet élémentaire

Lundi prochain, 21 juin, aura lieu, au collège de jeunes filles de Cahors, l'examen des aspirantes pour le brevet élémentaire.

CAHORS

Lycée Gambetta

Par décision ministérielle en date du 5 juin courant, M. Decremps, professeur au lycée Gambetta, est promu à la 2^e classe de son grade.

Circulation des vélocipèdes

Par arrêté de M. le préfet du Lot en date du 15 juin 1897 :

Le paragraphe premier de l'article 2 de l'arrêté préfectoral du 29 février 1896 portant réglementation de la circulation des vélocipèdes sur les voies publiques, est remplacé par le paragraphe suivant :

« Tout vélocipède doit être muni d'un appareil sonore avertisseur dont le son puisse être entendu à 50 mètres et qui sera actionné aussi souvent qu'il sera besoin. »

Concert de l'Avenir Cadurcien

Programme des jeudi 17 et dimanche 20 juin de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir

Jargeau (P. R.)	Durrieu.
Les joies de la chaumière (ouv.)	Barrel.
Angèle (valse)	Rivière.
Les Dragons de Villars (fant.)	Maillart.
Noëlie (Mazurka)	Rivière.

Contravention

Contravention a été relevée contre la nommée Pauline Lagineste, veuve Lafage, revendeuse, pour infraction aux règlements de la police du marché.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 17 juin 1897

Naissances

Guillot, Paul, cours de la Chartreuse, 10.
Rongé, Reine-Marianne Germaine, rue du Château, 17.

Mariages

Casse, Jean, négociant et Establie, Jeanne-Marie-Claudine Blanche.

BAGNAC. — Conférence agricole.

M. le professeur départemental d'agriculture fera une conférence publique à la mairie de Bagnac le 11 juillet 1897, à 2 h. du soir.

Sujet de la conférence :

Emploi judicieux des engrais du commerce.

Maladies cryptogamiques de la vigne et des châtaigniers.

ST-MÉDARD-NICOURBY. — Incendie.

Dimanche dernier, jour de la fête locale de Saint-Médard, le jeune Vermande, domicilié à Fournantès, s'amusait à faire partir des fusées, lorsque l'une d'elles mit le feu à une meule de paille, appartenant au sieur Genot Théophile. Quoique l'eau fut en abon-

dan- dance et à proximité, il ne fallut rien moins que le concours d'une vingtaine d'hommes énergiques qui se trouvaient heureusement présents pour préserver les bâtiments voisins.

GORSES. — Lundi dernier, la veuve Ste-Marie, domiciliée à Gorses, eut une violente discussion avec le sieur X..., son voisin, au sujet d'un gros rondin de bois. La femme Ste-Marie accusait X... d'avoir voulu lui voler ce bois. X... rejetait la responsabilité de la faute sur un autre de ses voisins. La femme Ste-Marie a reçu quelques blessures. La justice informe.

ALVIGNAC. — Conférence agricole. — M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie d'Alvignac, le dimanche 20 juin courant, à deux heures du soir.

Sujet de la conférence : « Amélioration dans la production du mouton; cultures locales. »

GOURDON. — Tribunal correctionnel. — Vagabondage. — Ambroise Mariotte, 21 ans, d'Ustarritz (Basses-Pyrénées), est traduit devant le tribunal en flagrant délit de vagabondage. Le tribunal confirme le mandat de dépôt et renvoie l'affaire à la prochaine audience.

Délits de pêche. — Antoine Toussaint, sabotier à Vayrac, est condamné à 10 fr. d'amende pour avoir pêché avec un filet qui n'avait pas la maille réglementaire. Adrien Bonneval, de la même localité, est condamné à 16 fr. de la même peine pour pêche en temps prohibé et à l'aide d'un barrage occupant toute la largeur du ruisseau.

Chasse. — Une amende de 50 fr. est prononcée pour délit de chasse en temps prohibé, contre Jean Malbec, de Concorès, qui reconnaît avoir chassé le renard.

Coups et blessures volontaires. — Pierre Peytavi, du Vigan, est condamné à 5 fr. d'amende pour voies de fait légères commises le jour du conseil de révision sur l'un de ses camarades.

Jean Lémoty et Louis Lémoty, de Cras (Lot), sont condamnés, le premier à huit jours d'emprisonnement, et le second à six jours de la même peine, pour avoir frappé un de leurs voisins.

Vols. — Une peine de vingt-quatre heures d'emprisonnement est prononcée contre Euphrasie Ramet, épouse Portal, de Rouffillac, pour vol de pommes de terre au préjudice de la veuve Chastresse, à la foire de Labastide-Murat.

Sylvain Delfaut, de Saint Projet, est condamné, pour avoir soustrait un pommier, à 30 fr. d'amende avec le sursis de la loi Bérenger.

Enfin, Auguste Hébrard, dit Matali, chiffonnier à Gourdon, est condamné par défaut à dix jours d'emprisonnement, pour avoir soustrait du duvet d'oie au préjudice d'une femme de Prouilhac.

— Nous causerons de cela à un autre moment. Pour l'heure, je ne veux me souvenir que de mon devoir, celui d'arracher ma sœur au drôle qui a fait main basse sur elle.

Cependant, après deux heures de marche, la colonne ayant traversé le bourg de Sènaillac et le village de Vaquié, avait laissé derrière elle la Maissonnette de Lamadeleine. Elle atteignait le Puy d'Alau. De là l'on voyait les tours du château de Sousceyrac s'élevant vers le ciel avec leur aspect grisâtre et leurs mâchicoulis, qui en couronnaient la faite.

Le Commandeur fit faire une halte, ordonna aux hommes que l'insuffisance des fusils et des piques ne lui avait pas permis d'armer, de couper de gros bâtons afin de protéger au besoin leur vie.

Les paysans se furent bientôt munis d'énormes triques de houx et de genévriers verts. On se remit en route.

On laissa à droite le fief de Laroussilhe, à gauche celui de Marsal.

On était aux portes de Sousceyrac. Le Commandeur assembla rapidement ses hommes et leur dit en quelques mots :

— Ce que je demande de vous maintenant, le voici : Le marquis de Maularville a commis un attentat sur les terres de la commanderie. Il est là, dans le château dont vous apercevez d'ici les tours. Eh bien, j'ai recours à vous pour tirer vengeance de son crime. Pour atteindre ce but, il faut que nous envahissions l'enceinte et que nous nous emparions de la place. Or, le plan est simple. Si le pont-levis est baissé, nous nous précipiterons par cette

FIGEAC. — Foire. — Favorisée par le beau temps, la foire d'hier a été bonne. Beaucoup de monde dans les rues et sur les places. Le champ de foire était bien garni. Les cours sur les bœufs d'attelage et de travail n'avaient pas varié; les veaux se vendaient de 65 à 75 c. le kilo. Le blé valait 17 fr. 50; l'avoine, 8 fr.; le maïs, 12 fr. (le tout l'hectolitre). Le marché était abondamment pourvu de légumes nouveaux. Volaille, 70 à 75 c. la livre; œufs, 50 c. la douzaine. Les marchands forains ont dû faire de bonnes recettes.

Encore la rage. — Six personnes du village de Ceint-d'Eau, commune de Figeac, ayant été mordues samedi dernier par un chien reconnu atteint de la rage, d'après l'autopsie pratiquée par M. Campagne, vétérinaire, sont parties pour Paris, se rendant à l'Institut Pasteur.

FIGEAC. — Vol. — Dimanche, vers neuf heures du soir, pendant le concert donné par l'Harmonie des Artisans-Réunis, place de la Raison, un vol a été commis au préjudice de M. Léonard, mercier, place de la Méséricorde. Un adroit filou, encore inconnu, a pénétré dans son magasin et a soustrait diverses marchandises. La justice informe.

Homicide. — La justice vient de se transporter à Prudhomat, où un homicide involontaire, vient d'être commis dans les circonstances suivantes :

Samedi 12 juin, vers une heure de l'après-midi, Jean Landes, âgé de 18 ans, domestique chez les frères Razou, propriétaires à Saint-Martin, était parti de la ferme armé d'un fusil à piston pour aller à la chasse au blaireau. Il rencontra sur la route Simon Razou, l'un de ses maîtres, qui lui fit défense de donner suite à son projet. Le jeune domestique insista, en disant qu'il avait l'autorisation de Razou aîné. Simon Razou, homme très grincheux, voulut s'y opposer. Une lutte s'engagea entre eux.

Le domestique qui ne cessait de supplier son maître, de ne pas le battre, et surtout de prendre garde qu'un malheur n'arrivât, fut violemment renversé à terre. Dans un mouvement brusque qu'il fit pour se relever, le chien du fusil heurta fortement contre un mur. Le coup partit, et Simon Razou reçut toute la charge presque à bout portant, en pleine joue droite. La mort fut instantanée.

La tête de la victime était horrible à voir. La cervelle était littéralement réduite en bouillie.

Le domestique, auteur involontaire de ce malheur, ne pouvait contenir son émotion.

Le docteur Molinié a pratiqué l'autopsie de la victime. Pas un grain de plomb n'a été trouvé dans la tête. Toute la charge était ressortie par le crâne qui était pour ainsi dire haché.

Après interrogatoire, le malheureux meurtrier a été laissé en liberté.

LUNEGARDE. — On nous écrit : Dimanche c'était la fête votive « Lo Boto » de Lunegarde. Une musique des plus entraînant-tes éveilla dès le matin la petite cité...

issue. S'il est levé, vous vous diviserez par groupes de manière à cerner les remparts et à les escalader au plus vite. Une fois entré, vous vous répandrez dans toutes les salles et réduirez à l'impuissance sans les frapper, tous les serviteurs, toutes les personnes que vous rencontrerez sur votre passage... Si le succès, comme je n'en doute pas, couronne vos efforts, je vous fais remise entière de la dime. Acceptez-vous ma proposition ?

Les paysans se découvrirent et crièrent unanimement : Oui, seigneur, Commandeur !

— Un dernier mot ajouta, M. de Cartelanin, qui du geste montrait le baron de Guirandol, voici votre chef; obéissez-lui comme à moi-même.

— Comme à vous, seigneur, répéta la troupe.

— Et maintenant, allez! soyez prompts! fit le Commandeur; qu'en moins d'une heure, le château soit pris!

Les hommes armés de fusils se mirent en tête et hâtèrent leur marche dans l'espoir de surprendre les gens du marquis de Maularville.

Les habitants de Sousceyrac, effrayés, se blottirent dans leurs maisons ou coururent s'abriter dans la forteresse en poussant des cris.

Les assaillants n'étaient plus qu'à cent pas du pont-levis, lorsqu'ils entendirent des clameurs s'élever, tantôt vibrantes, tantôt sourdes, et qui n'étaient que l'expression d'une véritable épouvante.

Les portes s'étaient fermées comme par enchantement, et verrouillées en un clin d'œil.

boum ! boum ! tzim ! la tzim !... Dès neuf heures du matin, tout danse à Lunegarde ! ...sauf les jeunes filles qui sont trop réservées pour cela.

Pour ce grand jour les pâtres ont laissé le « comia » et sont très cossus... Les filles sont pimpantes. Ah ! les braves gens, que les gens du Causse. En voilà des gars robustes et capables de défendre la patrie !

S'il fallait recommencer la vie, frères, je voudrais naître et grandir parmi vous !

Le jour de la fête votive de Lunegarde, toute une région du Causse de Gramat est en fête... L'entrain est partout, et les brebis elles-mêmes se trémoussent dans les bergeries. Il n'est pas jusqu'aux chèvres qui semblent prises d'une fringale extraordinaire. Que vous disais-je en commençant ? La fête votive de Lunegarde, est la plus belle « boto » du Causse, et les gens de Lunegarde les plus braves gens de la terre !

Les étrangers trouvent là une hospitalité écossaise. Ils se sentent d'ailleurs environnés de gens francs, loyaux, à la main largement tendue.

Un admirateur du Causse.

Grandes Courses internationales de Vélocipèdes

Le Vélo-Sport-Cadurcien organise des Courses internationales de Vélocipèdes au bénéfice des pauvres de la ville.

Ces courses auront lieu le dimanche 25 juillet 1897 sur les Allées Fénélon.

PROGRAMME :

1^{re} course. — Départementale. — Championnat de vitesse. — 4.000 mètres. 1^{er} prix : 20 fr. et titre de champion du Lot (vitesse) 1897. 2^e prix : 15 fr. 3^e prix : 10 fr. 4^e prix : 5 fr.

2^e Course. — Première internationale 4.000 mètres. Prix offerts par la Ville de Cahors. — 1^{er} prix : 100 fr. 2^e prix : 60 fr. 3^e prix : 40 fr.

3^e Course. — Military. — 3.000 mètres. 1^{er} prix : Objet d'art (Valeur 20 fr.) 2^e prix : Objet d'art (Valeur 15 fr.) 3^e prix : Objet d'art (Valeur 10 fr.) 4^e prix : Objet d'art (Valeur 5 fr.)

4^e Course. — Bicyclettes tandems. 4.000 mètres. — 1^{er} prix : 40 fr. — 2^e prix : 30 fr. 3^e prix : 20 fr. 4^e prix : 10 fr.

5^e Course. — Enfants. — 1.000 mètres. 1^{er} Prix : Médaille d'argent ; 2^e Prix : Médaille d'argent ; 3^e Prix : Médaille de bronze.

6^e Course. — Deuxième internationale (bi). — 3.000 mètres. réservée aux coureurs ayant fourni la première internationale et non classés dans cette course. 1^{er} Prix : 40 fr. ; 2^e Prix : 30 fr. ; 3^e Prix : 20 fr. ; 4^e Prix : 10 fr.

7^e Course. — Honneur. — Obligatoire pour tous les lauréats. Prix unique : Objet d'art (valeur 20 fr.)

Les rues étaient désertes. Il eût semblé qu'on traversait une bourgade foudroyée, une sorte de nécropole moins les croix funèbres.

Quand on arriva au pont-levis, il n'était plus temps. Il était levé.

En outre on entendait le bruit de la herse qui, glissant dans ses rainures, opposait un second obstacle aux assaillants.

Le baron de Guirandol s'avança au premier rang de la troupe improvisée et fit signe vers le château qu'il désirait parlementer.

En attendant plus de quatre cents personnes de ses hommes, ayant rebroussé chemin, cernèrent l'enceinte tandis que d'autres couraient dans les granges voisines chercher des échelles et des cordages.

Quelqu'un apparut à une meurtrière du donjon. L'on ne distinguait pas son visage.

Le baron fit un nouveau signal à cet inconnu en agitant un linge blanc à l'extrémité d'un bâton.

Quelques instants après, le pont-levis se baissait lentement.

M. de Guirandol fit reculer ses hommes à une distance convenable. Quant à lui, il resta seul sur le bord du fossé, prêt à mettre le pied sur le tablier du pont-levis.

Dès qu'il put s'avancer, le baron ordonna à ceux qui étaient derrière lui de rester immobiles, puis il alla droit vers la herse, dont la grille protégeait les assiégés.

Un homme se présenta, pâle, ému, presque tremblant.

— Je demande le marquis de Maularville ?

Sourds, ne consultez pas

tel ou tel spécialiste avant d'avoir sous les yeux les preuves certaines de l'efficacité d'un traitement quel qu'il soit. Les méthodes sont nombreuses et différentes : la meilleure est celle qui obtient le plus grand nombre de guérisons.

Préalablement, demandez au Directeur du

JOURNAL de la SURDITÉ

des MALADIES de la GORGE et du NEZ

112, Boulevard Rochechouart, à Paris

la nouvelle édition qui vient de paraître et est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Dans un intéressant article intitulé « La Vérité sur la Surdité », l'auteur qui a pris lui-même consultation de soi-disant spécialistes, dévoile les faits les plus curieux et révèle aux malades les raisons pour lesquelles l'oreille ne peut se réparer, comme une montre, dont il est facile de démonter les rouages.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Concours d'animaux de la race bovine du Limousin à BRIVE

18, 19 et 20 JUIN 1897

A l'occasion du concours d'animaux de la race bovine du Limousin, qui aura lieu à Brive, les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juin 1897, la compagnie d'Orléans rendra valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 21 juin, les billets aller et retour qui auront été délivrés pour Brive aux conditions du § 2 de son tarif spécial G. V. n° 2, à partir du jeudi 17 Juin.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblat-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Meulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut être pas le même à l'Aller et au Retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours, moyennant supplément.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste. *

dit M. de Guirandol,

— Je suis chargé, répondit l'autre, de lui transmettre vos paroles. Veuillez me faire connaître votre nom et le motif de votre présence sous les murs du château ?

— Allez apprendre à votre maître que je suis le baron Jean de Guirandol, le frère de la jeune prisonnière qu'il a entraînée dans un guet à pens, et que j'entends qu'il la délivre à l'instant même, si non, je ne quitterai pas Sousceyrac avant d'avoir mis à sac son château. Allez !

— A vos ordres, seigneur... J'y cours de ce pas, répondit l'envoyé du marquis, entièrement bouleversé.

La réponse fut lente à venir, si bien que le baron commençait à s'impatienter. Assurément, ou bien le marquis hésitait à prendre une détermination, ou bien il préparait de son mieux la défense des remparts.

L'un et l'autre peut-être.

Il est vrai que ses instructions avaient été données : Tandis qu'il se présentait au pont-levis, le gros de la troupe avait la mission d'escalader les remparts, d'envahir l'enceinte, de garder les issues intérieures et, lorsqu'elle aurait paralysé toute résistance, d'attendre de nouveaux ordres.

Quant au Commandeur, pour se conformer au désir de M. de Guirandol, il était resté aux abords du village, en compagnie de quelques hommes.

Enfin le personnage que nous avons déjà vu derrière la herse se présentait de nouveau, porteur d'une lettre de la part du marquis.

GOUVERNEMENT PRINCIER DE BULGARIE

EMPRUNT 5 0/0 DE 1896

Affranchi à tout jamais de tout impôt bulgare et garanti de toute conversion jusqu'en 1903

60.000 Obligations de F. 500 OR

Remboursables au pair en 50 ans par tirages semestriels

INTÉRÊT ANNUEL : 25 FR. OR

Payable par semestre à PARIS, VIENNE, SOPHIA GARANTIES :

1^o Les revenus généraux de la Principauté ; 2^o Le patrimoine et les revenus des Caisses agricoles auxquelles l'emprunt est destiné.

Prix d'Émission : Fr. 450

Jouissance 1^{er}/13 Juillet 1897

À la répat. du 1^{er} au 6 Juil. 100 } L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à Fr. 448.45

En souscrivant Fr. 50 } Du 1^{er} au 6 Août 150 } Du 1^{er} au 6 septembre 150 }

Le revenu dépasse 5 50 0/0 non compris la prime d'amortissement.

On souscrit : le 22 Juin 1897

et dès à présent par correspondance Paris : BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS. — BANQUE I. R. P. DES PAYS AUTRICHIENS. — COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE ET BUREAUX DE QUARTIER. — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et bureaux de quartier. — Départements : Agences et succursales de la Société Générale.

A vendre

La belle propriété du CRUZEL

Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, près, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayer et maison de maître. Étendue : 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES (61^e année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 Juin 1897 :

Les pirates de Venise, par L. de Caters. — La flambe, par L. Brunet. — La soutane de M. le Curé, par A. de Gériolles. — Juin, par Al. Muenier. — Causerie, par E. Muller. — Notes de musique, par Franck Archet. — Un vœu, par E. Dupuis. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — Les salons de 1897, par G. Migeon. Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Mosaïque.

Illustrations par El. Zier, Ferdinandus, M. de Lambert, Més, Brion, God. Durand' etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 17 Juin. — V^{ss}e Nacla, Chronique mondaine. — Auguste Deslinières, La Boule de neige. — Jules Mary, La Fée Printemps (suite). — Théodore

Il la passa au baron à travers les barreaux de fer.

Ce dernier l'ouvrit rapidement et lut d'abord ces quelques lignes.

« Je vous transmets, monsieur, la réponse de Mademoiselle de Guirandol. Il est à croire que, l'ayant connue, vous n'hésitez pas à vous retirer aussitôt, car votre présence sous ces murs serait une bravade dangereuse à l'adresse de Monsieur le duc de Chevreuse.

Le billet était signé du marquis de Maularville.

Mais un autre papier l'accompagnait ; — celui qui devait émaner de Marguerite.

M. de Guirandol le parcourut à son tour. Il était écrit d'une main féminine qui avait tremblé d'émotion en traçant les lignes hâtives que nous reproduisons :

« Je demande à être abandonnée à mon sort. Je suis heureuse là où je me trouve et prie mon frère de me réserver son affection pour plus tard. — quand il me conviendra d'aller le rejoindre. Je le prie surtout de ne pas réaliser le dessein qu'il avait conçu de m'arracher d'ici par la force. Libre de sortir du château dès que j'en aurai témoigné le désir, il est inutile de recourir à un acte de violence qui serait suivi de dures représailles.

« Marguerite »

Les bras tombèrent à M. de Guirandol à la lecture de ce billet étrange.

Était-ce bien sa sœur, celle qu'il avait toujours vue si dévouée, si émue au spectacle de

Cahn, L'enfant martyr. — Pierre de Sélènes, Un monde inconnu (suite). — Mme Hector Malot, La beauté (suite). — P. Vigné d'Octon, Les amours de Nine (suite). — D^r Health, Causerie médicale.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 40	103 45
3 0/0 amortissable.....	102 10	102 15
3 1/2 0/0 1894.....	106 70	106 80
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	504 75	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	93 70	93 90
Madagascar 6 0/0, 1887.....	460 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 50	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	105 —	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	107 50	—
— Daïra-Sanieh (20 f r ^{ts}).....	105 75	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 05	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	65 —	63 90
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	95 40	95 40
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	—	—
Roumain 5 0/0 1875.....	103 05	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 —	—
— 4 0/0 1880.....	102 —	—
— 4 0/0 1889, comp. de 100 fr.....	104 10	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	103 —	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 55	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	93 75	93 80
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 40	—
Turc, série D.....	21 77	21 80
Ottomanes priorité (500 f).....	444 —	—
Douanes ottomanes (500 f).....	490 —	—
Banque de France.....	3840 —	3840 —
Banque Paris et Pays Bas.....	880 —	877 —
Comptoir national d'escompte.....	578 —	576 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	707 —	702 —
Crédit indust. et commercial.....	595 —	—
Crédit lyonnais.....	773 —	773 —
Société de Crédit mobilier.....	62 —	—
Société générale.....	515 —	516 —

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	—
— (t. rouges).....	—
Est-Algérien, 3 0/0.....	471 —
Est, 3 0/0.....	479 75
— nouvelles, 3 0/0.....	480 50
Midi, 3 0/0.....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	480 50
Nord, 3 0/0.....	490 —
— nouvelles, 3 0/0.....	494 —
Orléans, 3 0/0.....	485 —
— 1884, 3 0/0.....	482 25
Ouest, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	481 —
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	474 50
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	485 —
— nouvelles, 3 0/0.....	482 50
Sud de la France, 3 0/0.....	457 50
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	701 —
— 1865, 4 0/0.....	578 —
— 1869, 3 0/0.....	436 —
— 1871, 3 0/0.....	422 —
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	114 —
— 1875, 4 0/0.....	587 —
— 1876, 4 0/0.....	588 —
— 1886, 3 0/0.....	405 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	391 50
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 —
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.....	397 —

ses malheurs, sa consolatrice aux jours sombres de l'existence, qui l'avait suivi devant les juges, qui s'était offerte en sacrifice pour rendre la liberté à Fleur-d'Avril, — était-ce la même Marguerite dont la main avait osé exprimer de telles pensées et mettre son nom au bas d'un écrit de cette nature ?

Il s'efforça ou plutôt il essaya de savoir, par un examen attentif du manuscrit qu'il avait sous les yeux, s'il n'était pas en présence d'une odieuse supercherie, — d'une mystification digne d'un vulgaire polisson.

Mais un nuage passa dans sa vue. Il ne put, tant son esprit était troublé, résoudre la question douloureuse qu'il se posait.

Il eut un moment d'hésitation cruelle dont son âme était profondément torturée.

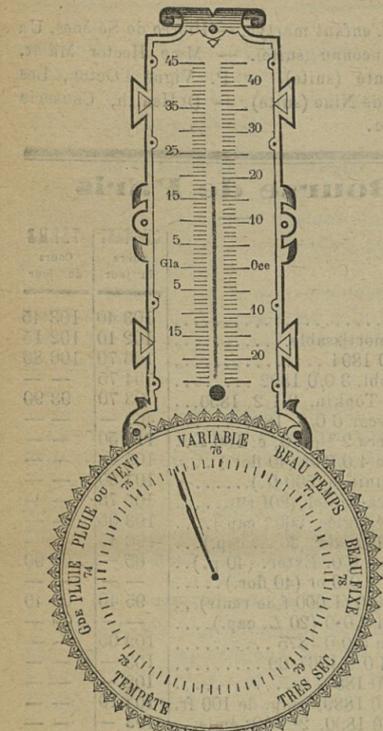
Qu'allait-il faire ? S'en retourner ? Laisser sa sœur sans la voir, sans lui exprimer, ne serait-ce que par son silence, l'angoisse qu'il éprouvait de la retrouver tombée et déçue, réduite au rôle de maîtresse d'un gentilhomme sans honneur ?

Non, la honte lui montait au visage ; le sang lui brûlait le front.

Il fallait à tout prix, dût-il ne plus revoir Fleur-d'Avril et son enfant, laisser son cadavre dans les fossés, percé d'une balle ou écrasé d'une pierre, il fallait que Marguerite elle-même lui signifiait sa volonté.

Et lorsqu'il l'aurait entendue, quelle que fût sa réponse, il l'accepterait bonne ou mauvaise.

(A suivre).



Baro-Thermomètre
 Température minima du jour : 12.7
 id. maxima de la veille : 21.6
 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie

LE NU ancien et moderne, dont les premiers fascicules viennent de paraître, est de tout premier ordre.

LE NU ancien et moderne a pour but de mettre sous les yeux du grand public tous les chefs-d'œuvre des différentes écoles : française, italienne, flamande, anglaise, allemande... Il est édité avec le plus grand soin par DIDIER et MÉRICANT, éditeurs, 1, rue du Pont-de-Lodi, Paris.

Cette suite de merveilleuses reproductions photographiques formera la seule encyclopédie vraiment complète du *NU ancien et moderne*, dont la valeur artistique très réelle sera certainement appréciée, non seulement par les artistes, mais aussi, nous en sommes convaincu, par la grande majorité du public. Car, si cette publication est

pour les uns une source précieuse de documents du plus vif intérêt, elle a pour les autres l'irrésistible et délicieux attrait qu'offriront toujours les *Nus* des maîtres célèbres tels que Rubens, Véronèse, Le Titien, Le Corrège, Le Guide, van Loo, Boucher, Coypel, Cabanel, Baudry et tous chefs-d'œuvre pris dans les Musées nationaux français et étrangers, quant au moderne il sera puisé parmi les succès des salons annuels et dans les collections célèbres.

Chaque livraison contient de 18 à 25 reproductions de tableaux des grands maîtres anciens et modernes.

Pour répondre aux demandes justifiées des nombreux admirateurs de cette publication, les éditeurs mettent en vente un superbe **CARTON-EMBOITAGE** pouvant contenir les 15 fascicules de la collection complète.

Envoi franco de chaque fascicule contre 0 fr. 60 cent. Envoi franco du carton-emballage contre 1 fr. 75 cent.

Un nouvel Annuaire de Paris

Avoir rendu attrayantes et lisibles comme celles d'une œuvre littéraire, les pages arides d'un *Annuaire*, voilà le petit miracle que vient d'accomplir la librairie Hachette.

Son *Annuaire de Paris*, paru cette semaine, débute par une quinzaine d'articles sur Paris : *Paris-Charitable*, *le Charme de Paris*, *Comment Paris reçoit ses hôtes*, *Paris qui s'en va*, *le Rayonnement de Paris*, signés Clémenceau, Baudin, d'Haussonville, Rochefort, le P. Didon, etc.

A côté des maîtres de la plume, les maîtres du crayon : Forain, Renouard, Caran d'Ache, etc.

Puis, encore pour distraire les yeux, une quantité de reproductions de monuments, de statues, et plus de 600 portraits, avec biographie, de notabilités parisiennes de la politique, des arts, des sciences, de la presse, de l'armée.

C'est un miroir de Paris, une collection d'instantanés animés et expliqués du Paris vivant, du Paris qui passe, qui a passé, qui passera. Le Paris spirituel et intellectuel y croise le Paris qui mange et qui boit. Le cerveau, le cœur et le ventre de Paris, tous les organes les plus délicats, les plus simples et les plus puissants, tous les rouages de ce corps énorme sont démontés, expliqués, décrits, classés, étiquetés.

Comme l'*Almanach Hachette*, l'*Annuaire Hachette de Paris* fera partie des meubles de la maison. C'est à lui qu'on aura

recours toutes les fois qu'on aura besoin d'un renseignement, d'une information, d'une adresse, ou d'un conseil. Il sera toujours là, à portée de la main, sur le bureau de l'homme d'affaires, sur la table de travail du médecin, de l'avocat, du publiciste, ou sur le guéridon de la femme du monde.

L'*Annuaire Hachette* est tout aussi bien compris au point de vue pratique. Les matières sont classées par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, de sorte qu'on trouve immédiatement l'adresse ou le renseignement cherché.

Devez-vous aller dans un ministère, à la Préfecture de police, à l'Hôtel de ville, au Palais de justice ? Voici l'adresse, les omnibus ou les tramways qui vous conduisent, le plan de l'édifice, l'étage et le numéro du bureau où vous avez affaire, les noms des chefs de service, la manière de s'y prendre pour activer votre démarche, — ou pour y devenir employé, si telle était votre intention. Autre exemple : Un père veut faire de son fils un médecin, mais il désire se rendre un compte exact de la durée des études, des sommes à déboursier pour les formalités d'inscription, pour les examens, pour la thèse, pour les livres nécessaires, pour la pension qu'il aura à servir à son fils étudiant à Paris, etc.

Il trouvera dans l'*Annuaire Hachette de Paris* groupés au mot « Médecin » tous les renseignements dont il a besoin ; il verra que les études sont longues, sont chères, qu'elles coûtent pour 6 années d'études un minimum de 17,586 francs, il saura ainsi immédiatement à quoi il s'engage et s'épargnera des étonnements désagréables, des récriminations tardives et peut-être des déboires cruels.

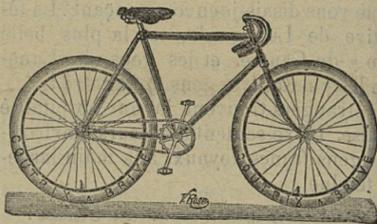
Et il en est ainsi pour toutes les professions et les autres choses de la vie qui touchent à notre bourse, qui nous obligent à compter, à mettre dans la balance nos désirs et nos ressources. L'*Annuaire Hachette* est, tout à la fois, un dictionnaire guide, un dictionnaire des professions, un dictionnaire d'histoire et de géographie de Paris, un dictionnaire de législation usuelle, le *Vade-mecum* indispensable de toute personne habitant ou traversant Paris.

C'est un merveilleux complément de l'*Almanach Hachette*, un chef-d'œuvre de typographie, et le dernier mot du bon marché

Lorsqu'on sait que les 13 millions de lettres de l'*Annuaire Hachette*, composant un volume qui ne pèse qu'un kilo, quatre cents grammes, renferment la matière de 34 volumes in-18 à 3 fr. 50 du poids total de 17 kilos, on peut se dire qu'on n'a pas fait une mauvaise affaire en achetant la valeur de deux rayons de bibliothèque pour 3 fr. 75.

(NOTA : Pour recevoir l'*Annuaire Hachette*, franco, en province et à l'étranger, il y a lieu d'ajouter le prix du port, le poids du volume étant de 1 kilo 400 gr.)

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ELECTRICITE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

GRATIS Pour vulgariser ses **Magnifiques Portraits** AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis** ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Écrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

IMPRIMERIE L. LAYTOU
 1, Rue des Capucins.
 CAHORS (LOT)
A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX
 Travaux en tous genres.
 INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES
 Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE
 Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU** Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. MEME DES Plaies et Ulcères variqueux très incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et décerné par l'Académie de Médecine ne dérange en rien le travail et est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

LEMOIREAU, 108, rue de Valenciennes, ancien Aide-Major des Hôpitaux, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspond.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
 et à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD
 Chirurgien-Dentiste
 16 Rue du Maréchal Brune
 BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

OCASION
GRAND STOCK
 de BOUTEILLES de formes et nuances diverses.

Frontignans, cognacaises, limonades, etc., à vendre dans de bonnes conditions. — Meilleure occasion pour la bourgeoisie.

Vente en Gros et en Détail
 S'adresser au dépôt des Verreries de Bohême : 149, rue Latour, Bordeaux

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
 A pompe directe et air comprimé
 1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
 Chevalier du Mérite Agricole
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS
NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
 Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le *Larousse illustré* en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.
 Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.
 Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

Vignes Américaines
 LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
 en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
 Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Gazin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris hPhénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
 Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).